

également équipés en domotique pour accueillir des handicaps plus lourds. La résidence sera équipée de deux ascenseurs évitant de bloquer des personnes à mobilité réduite en cas de panne d'un équipement.

La proximité de la résidence, sur le terrain en face de l'accueil principal du Centre, est également un élément clé du projet permettant un accueil sécurisé pour les stagiaires les plus fragiles ou avec des handicaps lourds. Les professionnels du Centre pourront ainsi intervenir très rapidement en cas de nécessité et pour tout problème médical. Cette proximité avec le CRM facilitera également le quotidien des stagiaires en limitant leurs déplacements entre leur lieu de vie et le lieu de formation et en permettant un accès aux équipements du CRM (restauration, plateaux sportifs, piscine, etc.). Ce projet a été élaboré avec les équipes pluridisciplinaire et plus particulièrement avec les ergothérapeutes du Centre afin qu'il réponde pleinement aux besoins de nos usagers.

Cette nouvelle résidence à proximité de CRM permettra également de proposer à des stagiaires plus fragiles d'améliorer leur autonomie en leur offrant des conditions d'hébergement adaptées et sécurisantes. La situation de la résidence à côté d'un arrêt de tram favorisera également l'autonomie dans les déplacements des stagiaires (loisirs, courses, démarches administratives, stage en entreprise, etc).

Le bâtiment répondra également aux normes de performance énergétique en vigueur améliorant ainsi significativement notre impact environnemental. Le projet a fait l'objet d'un permis de construire modificatif répondant aux souhaits architecturaux de la mairie et s'intégrant parfaitement dans l'environnement.

L'implantation d'une résidence accueillant des personnes en situation de handicap aura également un impact positif sur la vie du quartier et l'attractivité de la Ville en favorisant une nouvelle mixité sociale.

Aujourd'hui, après plus de deux années d'engagement pour que ce projet voit le jour, nous comptant sur cette enquête pour débloquer la situation et enfin démarrer cette construction. Nous avons également des échanges avec le propriétaire concernant la parcelle restante permettant d'accueillir un autre projet du Centre qui ne serait pas destiné à du logement. Sans la concordance du cahier des charges de ce lotissement avec le PLU, les deux projets ne verront pas le jour et ce terrain restera en friche probablement encore plusieurs années.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette note et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Directeur des Services Techniques,
de la Sécurité et de la Prévention
Jean-Christophe Texier

Note projet CRM Boulevard des Nations à Mulhouse

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le Centre de Réadaptation de Mulhouse est le plus grand Etablissement et Service de Pré-Orienté et de Réadaptation Professionnelle de France (anciennement CRP/CPO). Chaque année, ce sont plus de 416 stagiaires, tous reconnus travailleurs handicapés et adressés par les MDPH, qui viennent suivre l'une de nos trente formations qualifiantes.

Le recrutement des personnes accueillies en formation professionnelle se fait à l'échelle nationale. Environ 40 % de ces stagiaires sont originaires des autres Régions (hors Grand Est). Tous nos usagers en situation de handicap sont actuellement logés par le CRM sur site ou dans trois résidences externes situées à Mulhouse. Les logements des résidences externes équipés d'une kitchenette sont attribués prioritairement aux stagiaires ayant davantage d'autonomie, en provenance des régions les plus éloignées et ne rentrant chez eux que rarement pendant la période de formation.

Depuis plusieurs années, le Centre de Réadaptation a pour projet la construction d'hébergements plus modernes et répondant aux besoins des stagiaires. En effet, la vétusté des résidences actuelles ainsi que la répartition sur trois lieux différents et éloignés du Centre compliquent la gestion au quotidien. Ces logements ne sont plus adaptés aux pathologies des personnes accueillies. Le projet du Centre est donc de permettre le regroupement sur un même site de l'ensemble de nos hébergements externes, sur un terrain en friche à 50 mètres de notre établissement.

Depuis 2012, deux avant-projets différents réalisés en lien avec le propriétaire et des constructeurs n'ont pu aboutir faute de modèle économique viable. En 2018, le constructeur ICADE nous propose un partenariat avec le bailleur VILOGIA et un nouveau projet voit le jour. Grâce à un montage financier, comprenant une partie de logements sociaux le montage financier devient viable. Dans un premier temps, l'engagement avec VILOGIA est convenu pour 12 ans et s'inscrit dans la durée. Pour rappel, nous accueillons des stagiaires en formation professionnelle depuis 1946.

Le permis de construire de cette résidence a été obtenu le 16 décembre 2019. Les agréments PLS n'ayant pas été validés en 2020 par l'agglomération, il a fallu reporter le projet, mais ils ont été validés pour 2021 et reportés pour 2022. Lors des signatures du terrain chez le notaire, la découverte de ce cahier des charges n'a pas permis la vente. La seule solution pour débloquer cette situation restait donc la procédure d'enquête publique que la mairie a décidé de lancer.

Pour autant, les problématiques de vétusté et d'inadaptation des logements actuels restent d'actualité. Ce projet demeure indispensable et urgent pour le Centre de Réadaptation.

Il s'agit, pour nous, d'offrir à nos stagiaires un lieu d'hébergement confortable et surtout adapté à leur handicap. Plus de 50% des personnes accueillies au Centre ont plus de trois pathologies dont la moitié concerne la motricité. La nouvelle résidence disposera de 80 logements, tous aux normes PMR et équipés de lits adaptés à la corpulence d'une partie de nos stagiaires. Cinq logements seront